



# Dossier



## Les couples sur le marché du travail

Vincent Biauxque, Stéphanie Govillot\*

**Aux âges de la vie active, la situation des personnes en couple sur le marché du travail diffère de celle des personnes sans conjoint. Les hommes occupent plus souvent un emploi, tandis que les femmes, lorsqu'elles n'ont pas d'emploi, souhaitent moins souvent travailler. Les hommes en couple ont en moyenne un emploi plus stable et plus qualifié que les hommes sans conjoint, tandis que les femmes en couple travaillent plus souvent à temps partiel, ce temps partiel étant plus fréquemment choisi que pour les femmes sans conjoint.**

**Au sein des couples d'individus âgés de 30 à 54 ans, trois sur quatre sont des couples de personnes en emploi en 2011. Très peu sont concernés par la situation où les deux conjoints sont au chômage ou dans son « halo » (1 %). Ces couples sont cependant 2,3 fois plus fréquents dans la population qu'ils ne le seraient si les couples se formaient au hasard. Cette concentration s'explique, au moins en partie, par les ressemblances entre les conjoints en termes de facteurs de risque de chômage, notamment l'âge, le diplôme et le domaine d'études.**

La situation sur le marché du travail est souvent abordée au niveau individuel. Or trois personnes sur quatre de 30 à 54 ans vivent en **couple** (*définitions*) en 2011. Il est alors pertinent de prendre en considération cette caractéristique des personnes dans l'analyse de leur relation à l'emploi.

On peut avoir l'impression qu'être en couple représente un atout sur le marché du travail : avoir un conjoint augmente les chances d'avoir des ressources au niveau du ménage et rend possible des arbitrages en termes d'activité ou de durée du travail ; par ailleurs, on peut penser que les personnes se mettent en couple une fois leur situation professionnelle stabilisée. Mais le couple peut également être un lieu de concentration des situations difficiles.

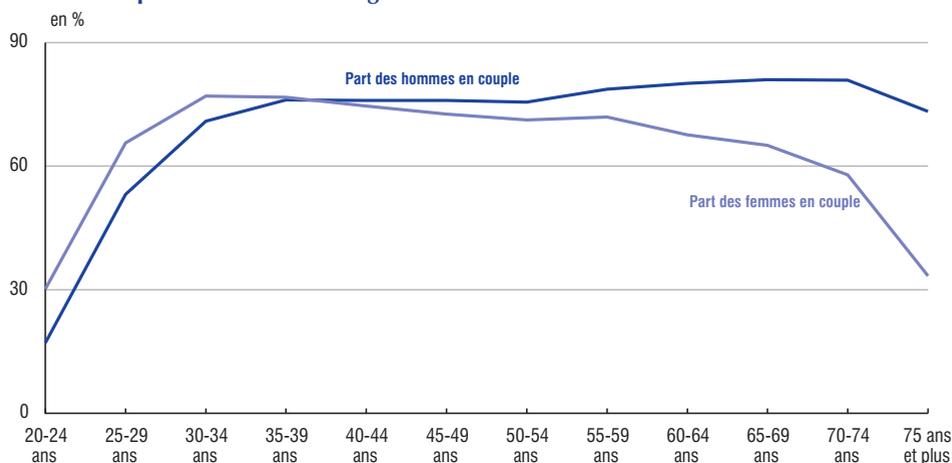
Ce dossier propose un état des lieux de la situation des couples sur le marché du travail en 2011, en commençant par décrire leurs spécificités par rapport aux personnes sans conjoint. Il s'interroge ensuite sur le phénomène de concentration de certaines situations, notamment de chômage, d'emploi temporaire ou de temps partiel subi, au sein des couples.

### Les personnes plus diplômées vivent plus souvent en couple, surtout les hommes

La proportion de personnes en couple est relativement stable entre 30 et 59 ans. À ces âges, elle est comprise entre 70 % et 80 %. La vie en couple se met en place progressivement avec l'âge : en 2011, 17 % des hommes de 20 à 24 ans et 53 % des hommes de 25 à 29 ans vivent en couple dans leur logement et respectivement 30 % et 66 % des femmes du même âge (*figure 1*). Pour les hommes, la formation d'un couple intervient en effet plus tard que pour les femmes. Après 60 ans, la proportion de femmes en couple diminue tandis que celle des hommes reste élevée, du fait de la mortalité différenciée entre les hommes et les femmes.

\* Vincent Biauxque, Stéphanie Govillot, Insee.

## 1. Vie en couple selon le sexe et l'âge



Champ : France métropolitaine, population des ménages.

Source : Insee, enquête Emploi 2011.

Pour comparer la situation sur le marché du travail des personnes en couple et des personnes sans conjoint, il est préférable de se placer sur une classe d'âge relativement homogène, à la fois en termes d'activité et de vie en couple, afin de limiter l'influence de l'âge dans les comparaisons. La proportion d'individus en couple étant relativement stable entre 30 et 60 ans, tandis que la vie active se concentre aujourd'hui entre 25 et 54 ans, la suite de l'analyse porte sur les personnes âgées de 30 à 54 ans.

La fréquence de la vie en couple à chaque âge diffère selon le niveau de diplôme des hommes et des femmes [Daguet et Niel, 2010 ; Prioux *et al.*, 2010]. Il semblerait que le diplôme confère un avantage aux hommes sur le « marché matrimonial ». En effet, entre 30 et 54 ans, les hommes non diplômés<sup>1</sup> vivent nettement moins souvent en couple que tous les autres. À partir de 35 ans, ce sont les diplômés de l'enseignement supérieur qui ont le plus souvent une conjointe : 79 % d'entre eux vivent en couple en 2011, contre 72 % des non diplômés.

Pour les femmes, la situation a évolué, notamment avec la généralisation des études supérieures pour les générations plus jeunes. Entre 30 et 44 ans, être diplômée de l'enseignement supérieur n'est plus pénalisant pour la vie de couple, comme c'était le cas au même âge pour les générations plus anciennes. À ces âges, ce sont désormais les femmes sans diplôme qui vivent le moins souvent en couple. Au-delà de 45 ans, ce sont les titulaires de brevet des collèges, CAP, BEP ou équivalent, de loin les plus nombreuses dans ces générations, qui ont le plus souvent un conjoint.

La vie en couple s'accompagne le plus souvent de la présence d'enfants<sup>2</sup> dans le logement et lorsqu'elles sont sans conjoint, les femmes sont plus souvent mères de famille monoparentale que les hommes. Entre 30 et 54 ans, 8 % seulement des hommes sans conjoint vivent avec au moins un enfant de moins de 18 ans dans leur logement, contre 38 % des femmes sans conjoint. Ceci s'explique, au moins en partie, par le fait qu'en cas de séparation les femmes ont plus souvent la garde des enfants.

1. Par convention, sont incluses dans cette catégorie les personnes titulaires du certificat d'études primaires.

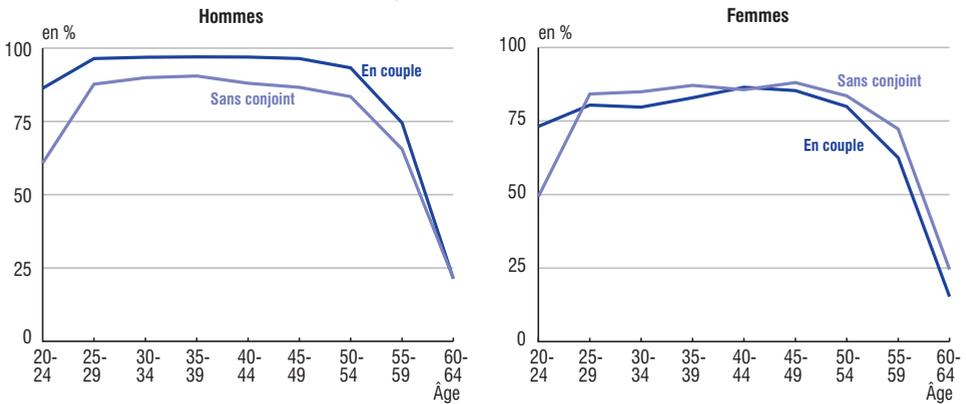
2. Seuls sont pris en compte les enfants célibataires de moins de 18 ans qui vivent dans le logement.

## Les hommes en couple sont mieux insérés sur le marché du travail

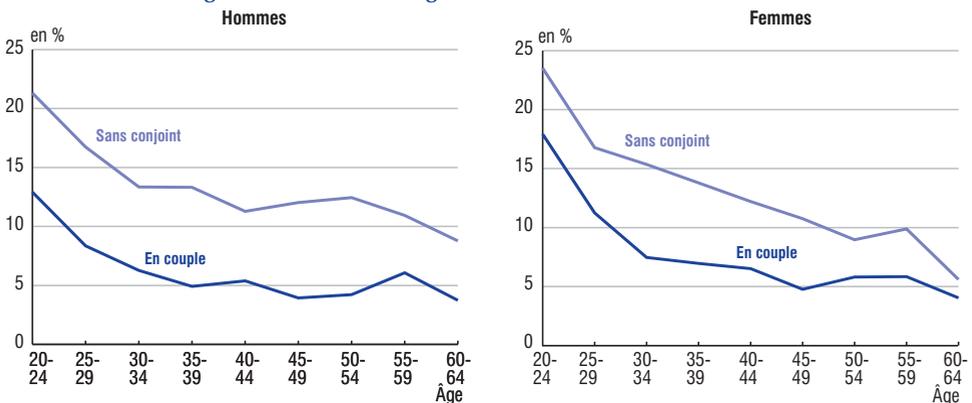
Situations familiales et situations professionnelles interagissent entre elles, sans qu'il ne soit possible, à moins d'une analyse longitudinale, de démêler le sens des causalités. Ainsi, des études ont montré que le chômage perturbait la constitution et le fonctionnement des familles [Prioux, 2003 ; Meron et Widmer, 2002]. Inversement, les crises familiales sont susceptibles de modifier le rapport au travail des personnes concernées : une séparation ou un divorce peuvent ainsi conduire une personne initialement inactive à rechercher du travail. Par la suite, lorsqu'on compare les situations sur le marché du travail des personnes en couple et des personnes sans conjoint, on adoptera une démarche descriptive, sans chercher à démêler le sens des causalités entre situation sur le marché du travail et vie en couple.

Tous les indicateurs témoignent d'une plus grande proximité au marché du travail des hommes en couple par rapport aux hommes sans conjoint. Tout d'abord, le **taux d'activité** (*définitions*) des hommes en couple est à tout âge supérieur à celui des hommes sans conjoint (*figure 2a*). Entre 30 et 54 ans, l'écart est de 8 points. Par ailleurs, le **taux de chômage** (*définitions*) des hommes en couple est à tout âge nettement inférieur à celui des hommes sans conjoint (*figure 2b*). Entre 30 et 54 ans, le taux de chômage des hommes sans conjoint s'élève

### 2a. Taux d'activité selon le sexe et l'âge



### 2b. Taux de chômage selon le sexe et l'âge



Champ : France métropolitaine, population des ménages.

Source : Insee, enquête Emploi 2011.

à 13 % en 2011, contre 5 % pour les hommes en couple, soit un taux de chômage 2,5 fois plus élevé. Inversement, les chômeurs vivent moins souvent en couple : en 2011, 56 % des hommes chômeurs vivent en couple, contre 78 % des hommes en emploi et 49 % des inactifs. Le taux de chômage de longue durée, calculé comme la proportion de personnes au chômage depuis plus d'un an parmi les chômeurs, est également moins élevé chez les hommes en couple (43 % contre 54 %). On peut supposer que le fait de vivre en couple permet notamment de bénéficier de réseaux plus étendus, susceptibles de faciliter la reprise d'emploi, ou encore qu'une durée de chômage plus longue entraîne davantage de séparations. Conséquence de leur participation accrue au marché du travail et de leur taux de chômage plus faible, les hommes en couple occupent plus souvent un emploi que les hommes sans conjoint : entre 30 et 54 ans, leur taux d'emploi s'élève à 91 % en 2011, contre 77 % pour les hommes sans conjoint.

La moindre participation au marché du travail des hommes sans conjoint résulte en partie de leur structure de qualifications, différente de celle des hommes en couple. En effet, la participation au marché du travail augmente avec le niveau de diplôme pour l'ensemble des hommes de 30 à 54 ans ; elle est particulièrement basse pour les non diplômés, plus nombreux parmi les hommes sans conjoint. Cependant, à niveau de diplôme équivalent, l'écart de taux d'activité entre les hommes en couple et les hommes sans conjoint persiste, notamment pour les non diplômés : il est de 15 points pour ces derniers, contre 4 points seulement pour les diplômés de l'enseignement supérieur. Par ailleurs, les hommes en couple, plus souvent pères de famille, sont davantage incités à travailler ou rechercher du travail pour subvenir aux besoins de celle-ci. Ainsi, l'écart de taux d'activité est plus faible entre les pères de famille monoparentale et les pères en couple (5 points) qu'entre l'ensemble des hommes sans conjoint et des hommes en couple. Le niveau de diplôme et le fait d'être père n'expliquent cependant pas entièrement les écarts de taux d'activité selon la vie en couple : les pères non diplômés qui vivent en couple ont un taux d'activité de 17 points supérieur à celui des pères de famille monoparentale ; pour les diplômés du supérieur, l'écart est de 3 points. La moindre participation au marché du travail des hommes sans conjoint pourrait aussi être liée, au moins en partie, à une plus grande fréquence des situations de handicap dans cette population. L'inactivité des hommes est en effet souvent liée à des problèmes de santé, voire un handicap [Buisson et Daguet, 2012].

Les écarts de taux de chômage entre les hommes en couple et sans conjoint résultent eux aussi en partie des disparités de qualifications. Cependant, à niveau de diplôme équivalent, ces écarts persistent, notamment chez les non diplômés : chez les hommes de 30 à 54 ans, le taux de chômage des non diplômés sans conjoint est de 11 points supérieur à celui des non diplômés en couple, l'écart étant de 5 points pour les diplômés de l'enseignement supérieur. Ces écarts sont moins élevés (voire disparaissent pour les diplômés du supérieur) en présence d'enfants.

## **Les femmes en couple sont plus souvent inactives**

À la différence des hommes, les femmes en couple apparaissent un peu plus éloignées du marché du travail que les femmes sans conjoint. Après 25 ans, leur taux d'activité est presque à tout âge inférieur à celui des femmes sans conjoint. L'écart est cependant moins marqué que chez les hommes : entre 30 et 54 ans, il est de 3 points. Cependant, comme pour les hommes, les femmes en couple sont moins souvent au chômage : leur taux de chômage est de 6 %, soit deux fois moins que pour les femmes sans conjoint. Dès lors, les femmes en couple occupent dans l'ensemble un peu plus souvent un emploi que les femmes sans conjoint avant 54 ans. Entre 30 et 54 ans, leur taux d'emploi s'élève à 78 %, contre 76 % pour les femmes sans conjoint.

Comme pour les hommes, les écarts de taux de chômage sont pour partie dus à des structures de qualifications différentes entre les femmes en couple et les femmes sans conjoint.

Cependant, là encore, les écarts de qualification n'expliquent pas tout : les femmes en couple restent moins au chômage que les femmes sans conjoint à diplôme donné. Ces écarts s'observent également en présence d'enfants.

L'activité des femmes est très variable selon le nombre et l'âge des enfants présents dans le ménage, le fait qu'elles vivent en couple ou non et leur niveau de diplôme [Minni et Moschion, 2010]. Les femmes sans conjoint sont beaucoup plus nombreuses à ne pas avoir d'enfant dans leur foyer, ce qui explique en partie leur taux d'activité plus élevé. Cependant, même lorsqu'elles ont des enfants, les femmes sans conjoint sont plus souvent actives que les femmes en couple (*figure 3*), y compris à niveau de diplôme comparable.

### 3. Situation des femmes sur le marché du travail

	Avec enfant(s)		Sans enfant	
	En couple	Sans conjoint	En couple	Sans conjoint
<b>Ensemble (en millions)</b>	<b>5,2</b>	<b>1,0</b>	<b>2,7</b>	<b>1,7</b>
<b>Actives</b>	<b>82,1</b>	<b>84,8</b>	<b>84,7</b>	<b>86,5</b>
En emploi	76,8	72,4	79,6	77,6
Au chômage	5,3	12,4	5,1	9,0
<b>Inactives</b>	<b>17,9</b>	<b>15,2</b>	<b>15,3</b>	<b>13,5</b>
Inactives souhaitant travailler (« halo » du chômage)	2,7	3,9	1,7	2,5
Inactives ne souhaitant pas travailler	15,2	11,3	13,6	10,9

Champ : France métropolitaine, population des ménages, femmes âgées de 30 à 54 ans.  
Source : Insee, enquête Emploi 2011.

Parmi les personnes inactives, certaines souhaitent travailler mais ne sont pas comptabilisées comme chômeuses au sens du BIT, soit parce qu'elles ne sont pas disponibles rapidement pour travailler (dans les deux semaines), soit parce qu'elles ne recherchent pas activement un emploi. Elles constituent le « halo » (*définitions*) autour du chômage. Lorsqu'elles vivent en couple, les femmes inactives de 30 à 54 ans souhaitent moins souvent travailler que les femmes sans conjoint, notamment en présence d'enfants : seules 15 % des mères inactives de 30 à 54 ans vivant avec un conjoint souhaitent travailler, contre 25 % des mères de famille monoparentale du même âge. Ceci est peu surprenant : la présence d'un conjoint apporteur de ressources offre en effet à certaines femmes la possibilité de choisir de ne pas travailler pour élever leurs enfants, possibilité que n'ont pas les mères de famille monoparentale. Ces écarts subsistent à niveau de diplôme équivalent.

### Quand ils ont un emploi, les hommes en couple travaillent plus et les femmes moins

En lien avec leur niveau plus élevé de qualification, les hommes en couple occupent plus souvent un emploi de cadre que les hommes sans conjoint, eux-mêmes plus souvent ouvriers et employés [Buisson et Daguët, 2012]. Ceci implique en particulier des temps de travail plus importants. Ils sont aussi plus souvent non-salariés (17 % des hommes en couple contre 14 % des hommes sans conjoint) et lorsqu'ils sont salariés, ont plus souvent un emploi stable : 94 % d'entre eux sont en CDI (contre 89 % des hommes sans conjoint) et 55 % sont dans leur entreprise depuis 10 ans ou plus (contre 50 % des hommes sans conjoint). Ils sont par ailleurs moins souvent en situation de **sous-emploi** (*définitions*) : 1,6 % d'entre eux, contre 3,6 % des hommes sans conjoint.

Les mères de famille en couple sont plus souvent cadres et professions intermédiaires que les mères de famille monoparentale, elles-mêmes plus souvent employées et ouvrières. Le cas des femmes sans enfant est différent. En l'absence d'enfant, les femmes sans conjoint de 30 à 54 ans sont en moyenne plus souvent cadres ou profession intermédiaire que les femmes en couple,

elles-mêmes plus souvent employées. Ce n'est cependant pas le cas pour les générations les plus jeunes, où le diplôme n'est plus un frein à la vie en couple : entre 30 et 44 ans, les femmes en couple sans enfant sont plus souvent cadres que les femmes sans conjoint et sans enfant.

Lorsqu'elles sont salariées, les femmes en couple travaillent plus souvent à temps partiel que les femmes sans conjoint : c'est le cas de 34 % d'entre elles entre 30 et 54 ans, contre 23 % des salariées sans conjoint. La différence persiste lorsqu'on compare uniquement les mères de famille entre elles : entre 30 et 54 ans, 38 % des mères en couple salariées travaillent à temps partiel, contre 30 % des mères de famille monoparentale salariées. Dans un couple, la présence de jeunes enfants s'accompagne en effet souvent d'une réduction de la durée hebdomadaire de travail de la mère, essentiellement par le recours au temps partiel, cette réduction étant souvent compensée par l'allongement du temps de travail du père [Fermanian et Lagarde, 1998].

Du fait des ressources apportées par leur conjoint, le temps partiel est davantage un temps partiel choisi pour les femmes en couple : c'est le cas pour près de 80 % des femmes en couple travaillant à temps partiel, contre près de 60 % des femmes sans conjoint. L'écart reste du même ordre en présence d'enfants. Près des deux tiers des mères de famille en couple qui travaillent à temps partiel le font principalement pour s'occuper de leurs enfants ou d'un autre membre de leur famille, contre moins de la moitié des mères de famille monoparentale ; 40 % de ces dernières le font principalement parce qu'elles n'ont pas trouvé d'emploi à temps plein, contre moins de 20 % des femmes en couple. En l'absence d'enfants, un tiers des femmes en couple qui travaillent à temps partiel le font principalement pour disposer de temps libre ou faire des travaux domestiques, contre moins de 15 % des femmes sans conjoint.

Aux âges de la vie active, le profil des personnes en couple sur le marché du travail se distingue donc de celui des personnes sans conjoint. La suite de cette étude s'intéresse plus particulièrement à la répartition des couples sur le marché du travail. Les couples considérés sont les couples composés de deux personnes âgées de 30 à 54 ans<sup>3</sup>.

## Entre 30 et 54 ans, trois quarts des couples sont composés de deux personnes en emploi

En 2011, 73 % des couples dont les deux conjoints ont entre 30 et 54 ans sont des couples de personnes en emploi (figure 4). Pour 24 % des couples, les deux conjoints appartiennent à la même catégorie socioprofessionnelle. Dans le cas contraire, l'homme occupe souvent une

### 4. Répartition de l'ensemble des couples sur le marché du travail

Situation de l'homme	Situation de la femme			Ensemble
	En emploi	Au chômage ou « halo » du chômage	Inactive sans souhait de travailler	
En emploi	73,1	7,0	11,9	92,0
Au chômage ou « halo » du chômage	3,3	1,1	1,2	5,6
Inactif sans souhait de travailler	1,5	0,2	0,7	2,4
<b>Ensemble</b>	<b>77,9</b>	<b>8,3</b>	<b>13,8</b>	<b>100,0</b>

Champ : France métropolitaine, population des ménages, couples composés de deux personnes ayant entre 30 et 54 ans.

Lecture : 73 % des couples sont composés d'un homme et d'une femme en emploi.

Note : ces pourcentages sont relatifs à un total de 6,6 millions de couples.

Source : Insee, enquête Emploi 2011.

3. Pour étudier les couples sur le marché du travail, les mêmes limites d'âge ont été retenues que pour les individus, soit 30 - 54 ans ; on a choisi ici le champ des couples dont les deux conjoints se situent dans cette tranche d'âge, soit 6,6 millions de couples en 2011, plutôt que celui des couples dont l'un des conjoints au moins est dans ce cas, afin de calculer l'indice d'homogamie de façon classique (encadré 1). 2,1 millions de couples sont composés d'un conjoint âgé de 30 à 54 ans et d'un conjoint d'un âge inférieur à 30 ans ou supérieur à 54 ans en 2011.

### Indice de ressemblance ou d'homogamie des couples sur le marché du travail

Si les conjoints se choisissaient au hasard parmi les personnes vivant en couple, la proportion de couples constitués d'un homme de la catégorie  $i$  (ex. les ouvriers, les diplômés du supérieur, les non-salariés, etc.) et d'une femme de la catégorie  $j$  serait égale au produit de la proportion des hommes de la catégorie  $i$  parmi l'ensemble des hommes des couples, par la proportion des femmes de la catégorie  $j$  parmi l'ensemble des femmes des couples, ce que l'on peut écrire :

$$P_{ij}^* = n_i * n_j / N^2$$

où  $n_i$  est le nombre d'hommes de la catégorie  $i$ ,  $n_j$  le nombre de femmes de la catégorie  $j$  et  $N$  le nombre total de couples.

Le nombre théorique de couples composés d'un homme de la catégorie  $i$  et d'une femme de la catégorie  $j$  sous cette hypothèse serait donc :

$$n_{ij}^* = n_i * n_j / N$$

En rapportant le nombre  $n_{ij}$  observé de couples de ce type au nombre théorique  $n_{ij}^*$ , on obtient un indice de ressemblance ou d'homogamie noté  $t_{ij}$ .

Plus cet indice est proche de 1, plus la situation observée est proche de celle correspondant à la situation où les couples se forment au hasard (compte tenu de la structure des catégories dans la population).

Si pour les couples composés d'un homme de la catégorie  $i$  et d'une femme de la catégorie  $j$ , cet indicateur vaut 2, cela signifie qu'on dénombre

deux fois plus de couples de ce type dans la population observée que ne le voudraient les lois du hasard. S'il vaut 0,2, ces couples sont 5 fois moins nombreux que si les conjoints se choisissaient au hasard.

En pratique dans l'article, le nombre de couples théoriques a été calculé sous l'hypothèse que les conjoints se choisissent au hasard au sein de la population effective des couples, et non au sein de l'ensemble des personnes (qu'elles soient en couple ou seules) ; ceci correspond à la méthode utilisée habituellement dans les travaux sur l'homogamie [Vanderschelden, 2007 ; Deville, 1981]. Par ailleurs, ce champ a été choisi dans un souci d'homogénéité, les personnes sans conjoint ayant des caractéristiques particulières sur le marché du travail.

Plus précisément, le champ retenu est celui des couples dont les deux membres ont entre 30 et 54 ans. En effet, il ne peut y avoir d'arrangement complètement aléatoire des populations féminines et masculines lorsque celles-ci sont définies en partie par la situation du conjoint. Par exemple, sur le champ des couples dont au moins l'une des deux personnes a entre 30 et 54 ans, on ne peut pas croiser complètement aléatoirement les populations masculines et féminines, car certaines associations sont interdites par la définition même du champ (par exemple, une femme de moins de 30 ans et un homme de plus de 54 ans).

position professionnelle supérieure à celle de sa conjointe : 17 % des couples sont constitués d'une femme employée et d'un homme profession intermédiaire ou cadre, ou d'une femme profession intermédiaire et d'un homme cadre, alors que la situation inverse ne concerne que 5 % des couples. Par ailleurs, 11 % des couples sont composés d'un homme ouvrier et d'une femme employée. Comme le rappelle [Vanderschelden, 2006], ceci est en partie lié à la forte féminisation de certaines professions : dans le champ retenu, une femme en couple sur trois est employée, alors qu'un homme sur quatre est ouvrier.

La répartition des couples selon la position socio-professionnelle des conjoints résulte à la fois de la structure sociale et des choix individuels. Le calcul d'un indice d'homogamie (*encadré 1*) permet de distinguer ces deux effets. Il consiste à comparer la fréquence observée d'une catégorie de couples (par exemple les couples de cadres) à la fréquence théorique si les couples se formaient au hasard, compte-tenu de la seule structure des emplois dans la population.

Cet indice montre que les comportements individuels continuent de favoriser plutôt l'homogamie (union de deux personnes d'un même groupe social), puisque les couples composés de conjoints de même groupe social sont plus fréquents que si les unions s'étaient

formées au hasard (figure 5). L'homogamie est beaucoup plus marquée pour les agriculteurs, les autres professions indépendantes (artisans, commerçants, chefs d'entreprise) et pour les cadres que pour les employés. Ainsi, les couples composés de deux cadres sont 2,6 fois plus fréquents dans la population qu'ils ne le seraient s'ils se formaient au hasard, alors que ce coefficient n'est que de 1,4 pour les employés.

Les couples dont un seul membre est en emploi représentent un peu moins d'un quart des couples. Dans un cas sur deux, l'homme a un emploi et sa conjointe ne souhaite pas travailler. Au total, dans près de 80 % des cas, c'est l'homme qui occupe un emploi.

## 5. Indice d'homogamie selon la catégorie socioprofessionnelle des conjoints

Situation de l'homme	Situation de la femme							
	En emploi						Au chômage ou « halo » du chômage	Inactive sans souhait de travailler
	Agricultrice exploitante	Artisan, commerçante, chef d'entreprise	Cadre ou profession intellect. sup.	Profession intermédiaire	Employée	Ouvrière		
<b>En emploi</b>								
Agriculteur exploitant	30,4	0,7	0,4	0,8	0,8	1,5	<b>0,5</b>	<b>0,6</b>
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	0,6	4,3	0,8	0,9	1,0	0,5	<b>0,8</b>	<b>0,9</b>
Cadre ou profession intellectuelle supérieure	0,2	0,7	2,6	1,3	0,5	0,2	<b>0,8</b>	<b>1,0</b>
Profession intermédiaire	0,2	0,8	0,9	1,4	1,0	0,8	<b>0,8</b>	<b>0,7</b>
Employé	0,1	0,6	0,6	1,0	1,4	0,8	<b>0,9</b>	<b>0,8</b>
Ouvrier	0,2	0,5	0,2	0,6	1,3	2,0	<b>1,2</b>	<b>1,2</b>
<b>Au chômage ou « halo » du chômage</b>	<b>0,1</b>	<b>0,5</b>	<b>0,7</b>	<b>0,7</b>	<b>0,8</b>	<b>1,0</b>	<b>2,3</b>	<b>1,6</b>
<b>Inactif sans souhait de travailler</b>	<b>0,3</b>	<b>0,7</b>	<b>0,6</b>	<b>0,7</b>	<b>0,9</b>	<b>1,4</b>	<b>1,1</b>	<b>2,0</b>

Champ : France métropolitaine, population des ménages, couples composés de deux personnes ayant entre 30 et 54 ans.

Lecture : les couples constitués de deux cadres sont 2,6 fois plus nombreux dans la population qu'ils ne le seraient si les couples se formaient au hasard. Les couples composés de deux personnes au chômage ou dans le « halo » du chômage sont 2,3 fois plus fréquents dans la population qu'ils ne le seraient sous cette même hypothèse.

Source : Insee, enquête Emploi 2011.

## Les situations difficiles se concentrent au sein de certains couples

En 2011, 13 % des couples dont les deux conjoints ont entre 30 et 54 ans, soit environ 800 000 couples, sont touchés par le chômage ou le « halo » du chômage, c'est-à-dire comprennent au moins une personne chômeuse ou inactive souhaitant travailler.

Très peu de couples sont concernés par la situation où les deux conjoints n'ont pas d'emploi et souhaitent travailler, qu'ils soient chômeurs ou non : c'est le cas de 1 % des couples dont les deux conjoints ont entre 30 et 54 ans en 2011, soit environ 70 000 couples. Ces couples sont cependant 2,3 fois plus fréquents dans la population qu'ils ne le seraient s'ils se formaient au hasard. Autrement dit, les situations individuelles de chômage ou de « halo » ne se distribuent pas aléatoirement au sein des couples, mais se concentrent dans certains d'entre eux. Ceci prolonge un résultat déjà connu [Ravel, 2006].

Lorsqu'un des conjoints seulement est sans emploi et souhaite travailler, il s'agit le plus souvent de la femme. La situation de celle-ci est alors souvent compensée par une situation plus favorable de son conjoint. En effet, dans plus de quatre couples sur cinq où la femme est chômeuse ou inactive souhaitant travailler, l'homme occupe un emploi ; plus précisément, dans 76 % des cas, l'homme est indépendant ou salarié en CDI à temps complet.

Néanmoins, les hommes de ces couples travaillent plus souvent en CDD ou interim que les autres. Dans les couples où c'est l'homme qui est au chômage ou dans le « halo », la situation est moins souvent compensée par celle de la femme : dans trois couples sur cinq seulement où l'homme est chômeur ou inactif souhaitant travailler, la femme occupe un emploi, plus souvent en CDD ou interim que dans l'ensemble des couples.

De façon générale, 7 % des couples dont les deux conjoints ont entre 30 et 54 ans sont concernés par un emploi salarié temporaire (à temps complet), c'est-à-dire comprennent au moins une personne en CDD ou intérim. Les situations où les deux conjoints sont concernés demeurent rares, avec seulement 0,2 % des couples dans ce cas. Ce cas de figure est néanmoins presque deux fois plus fréquent qu'il ne le serait si les couples se formaient au hasard (figure 6).

## 6. Indice d'homogamie selon certaines caractéristiques de l'emploi des conjoints

Situation de l'homme	Situation de la femme								
	Non salariée	En emploi						Au chômage	Inactive
		Salariée à temps complet			Salariée à temps partiel			ou « halo »	sans
		CDI - Cadre	CDI - Profession interméd.	CDI - Employée ou ouvrière	CDD, interim	Temps partiel choisi	Temps partiel subi	« halo » du chômage	sans souhait de travailler
<b>En emploi</b>									
<b>Non salarié</b>	<b>3,2</b>	<b>0,9</b>	<b>0,8</b>	<b>0,7</b>	<b>0,7</b>	<b>1,1</b>	<b>0,8</b>	<b>0,8</b>	<b>0,9</b>
<b>Salarié à temps complet</b>									
CDI - Cadre	<b>0,9</b>	2,5	1,2	0,5	0,8	1,1	0,7	<b>0,8</b>	<b>0,9</b>
CDI - Profession intermédiaire	<b>0,7</b>	0,8	1,5	1,1	0,9	1,1	0,9	<b>0,8</b>	<b>0,7</b>
CDI - Employé ou ouvrier	<b>0,4</b>	0,3	0,8	1,5	1,1	1,0	1,2	<b>1,1</b>	<b>1,0</b>
CDD, interim	<b>0,4</b>	0,8	0,7	0,9	1,8	0,7	1,2	<b>1,8</b>	<b>1,5</b>
<b>Salarié à temps partiel</b>									
Temps partiel choisi	<b>0,7</b>	1,7	0,9	0,6	0,7	1,5	0,9	<b>0,5</b>	<b>1,1</b>
Temps partiel subi	<b>0,6</b>	0,3	1,2	0,9	0,9	0,6	2,9	<b>1,3</b>	<b>1,1</b>
<b>Au chômage ou « halo » du chômage</b>	<b>0,5</b>	<b>0,7</b>	<b>0,7</b>	<b>0,8</b>	<b>1,6</b>	<b>0,5</b>	<b>1,7</b>	<b>2,3</b>	<b>1,6</b>
<b>Inactif sans souhait de travailler</b>	<b>0,5</b>	<b>0,6</b>	<b>0,7</b>	<b>1,0</b>	<b>1,6</b>	<b>0,7</b>	<b>1,0</b>	<b>1,1</b>	<b>2,0</b>

Champ : France métropolitaine, population des ménages, couples composés de deux personnes ayant entre 30 et 54 ans.

Lecture : les couples composés de deux individus en CDD ou interim sont 1,8 fois plus fréquents dans la population qu'ils ne le seraient si les couples se formaient au hasard. Les couples constitués de deux personnes cadres en CDI sont 2,5 fois plus nombreux dans la population qu'ils ne le seraient sous cette même hypothèse.

Source : Insee, enquête Emploi 2011.

Enfin, pour 6 % des couples dont les deux conjoints ont entre 30 et 54 ans, la femme est en situation de temps partiel subi. Dans ce dernier cas, la situation du conjoint apparaît moins favorable que celle des autres hommes en couple : il est en effet plus souvent employé ou ouvrier (en CDI à temps complet) d'une part, ou chômeur ou dans le « halo » du chômage d'autre part, que l'ensemble des hommes en couple. À l'inverse, les femmes en situation de temps partiel choisi vivent plus fréquemment avec un conjoint non salarié, cadre ou profession intermédiaire (en CDI à temps complet). On retrouve ici un résultat mis en évidence par [Galtier, 1999], à savoir que la logique de temps partiel choisi se construit globalement autour d'un ensemble de caractéristiques favorables du conjoint (emploi stable, niveaux élevés de diplôme et de rémunération).

## Les ressemblances entre conjoints expliquent en partie cette concentration

La concentration de situations individuelles plutôt défavorables (chômage ou « halo » du chômage, emploi temporaire, temps partiel subi) au sein de certains couples s'explique en partie par les ressemblances entre les conjoints en termes d'âge, de niveau de diplôme et de spécialité, facteurs qui influencent la situation au regard de l'emploi.

Ainsi, en 2011, dans près de la moitié des couples dont les deux conjoints ont entre 30 et 54 ans, les deux conjoints ont le même niveau de diplôme. Si les conjoints se rencontraient indépendamment de leur niveau d'études, cette proportion serait 1,8 fois moindre. Cette tendance à l'homogamie apparaît quel que soit le niveau d'études (figure 7). Ce sont les moins diplômés et les plus diplômés qui sont le plus homogames : les couples dont les deux conjoints ont au plus le certificat d'études primaires représentent 7 % des couples, mais sont 2,7 fois plus nombreux que s'ils s'étaient formés au hasard ; ce coefficient est de 1,9 pour les couples dont les deux conjoints sont diplômés de l'enseignement supérieur, qui représentent 22 % des couples. Les facteurs favorisant la proximité entre conjoints du point de vue de leur niveau d'études sont variés, mais s'être mis en couple avant la fin de ses études est déterminant [Vanderschelden, 2007].

### 7. Indice d'homogamie selon le diplôme des conjoints

Diplôme de l'homme	Diplôme de la femme			
	Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	Brevet des collèges, CAP, BEP ou équivalent	Baccalauréat ou équivalent	Diplôme supérieur au baccalauréat
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	2,7	1,2	0,7	0,3
Brevet des collèges, CAP, BEP ou équivalent	1,1	1,5	1,1	0,5
Baccalauréat ou équivalent	0,6	1,0	1,4	1,0
Diplôme supérieur au baccalauréat	0,2	0,3	0,8	1,9

Champ : France métropolitaine, population des ménages, couples composés de deux personnes ayant entre 30 et 54 ans.

Lecture : les couples composés de deux personnes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur sont 1,9 fois plus fréquents dans la population qu'ils ne le seraient si les couples se formaient au hasard.

Source : Insee, enquête Emploi 2011.

Des ressemblances apparaissent également en termes de domaine d'études. Étudiée ici pour les couples de diplômés de l'enseignement supérieur, la tendance à l'homogamie apparaît pour tous les domaines d'études (figure 8) ; c'est dans les domaines des sciences humaines et de la santé qu'elle est la plus élevée.

### 8. Indice d'homogamie selon le domaine d'études supérieures des conjoints

Domaine d'études supérieures de l'homme	Domaine d'études supérieures de la femme				
	Mathématiques et sciences, spécialités de la production	Économie, droit, sciences politiques	Autres sciences humaines, lettres et arts	Santé (médecine, paramédical)	Spécialités des services (hors santé)
Mathématiques et sciences, spécialités de la production	1,7	0,7	0,9	1,0	0,9
Économie, droit, sciences politiques	0,3	3,9	1,1	0,8	0,7
Autres sciences humaines, lettres et arts	0,5	1,0	2,2	0,6	0,7
Santé (médecine, paramédical)	0,4	0,6	0,4	3,9	0,6
Spécialités des services (hors santé)	0,6	1,0	0,9	0,6	1,3

Champ : France métropolitaine, population des ménages, couples composés de deux personnes ayant entre 30 et 54 ans titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (soit 1,4 million de couples).

Lecture : les couples composés de deux personnes titulaires d'un diplôme supérieur dans le domaine de la santé sont 3,9 fois plus fréquents dans la population qu'ils ne le seraient si les couples se formaient au hasard.

Source : Insee, enquête Emploi 2011.

## La part de couples où les deux conjoints travaillent a continué d'augmenter depuis 2003

De 1975 à 2002, l'emploi au sein des ménages s'est polarisé : il y a de plus en plus de ménages au sein desquels personne ou bien tout le monde travaille, tandis que le nombre de ménages où seules certaines personnes ont un emploi diminue [Ravel, 2007]. Selon cet auteur, une première explication tient à l'évolution de la composition des ménages, la part des ménages de personnes seules ou de familles monoparentales ayant fortement augmenté sur cette période. Mais la polarisation est visible quelle que soit la composition du ménage. Par exemple, parmi les couples avec enfant(s), les parents qui travaillent tous les deux sont plus fréquents qu'en 1975, en lien avec l'arrivée de plus en plus de femmes sur le marché du travail.

La série des enquêtes Emploi en continu de 2003 à 2011 (*encadré 2*) met aussi en évidence une tendance à la hausse de la part des couples où les deux conjoints travaillent. Dans l'ensemble, cette part a augmenté de près de 4 points sur la période. À l'inverse, le nombre de couples mixtes au sens de l'emploi<sup>4</sup> a diminué d'autant. C'est l'évolution du taux d'emploi des femmes qui explique l'essentiel de cette augmentation. Le taux d'emploi des hommes a en effet peu évolué sur la période. L'augmentation de la part des couples où tout le monde travaille a été particulièrement marquée sur la période 2006-2008, où la conjoncture était plutôt favorable, et c'est probablement la crise de 2008 qui a freiné cette dynamique positive. Quant à la part des couples où personne ne travaille, elle est globalement stable sur 2003-2011 pour la classe d'âge considérée. La part des couples touchés par le chômage (un conjoint au moins concerné) a évolué dans le même sens que le chômage individuel : ce pourcentage a baissé entre 2006 et 2008 (conjoncture favorable), avant d'entamer une hausse importante à partir du 4<sup>e</sup> trimestre 2008. ■

### Encadré 2

#### L'enquête Emploi

Les données de cette étude proviennent de l'enquête Emploi. Cette enquête est réalisée par l'Insee auprès des personnes de 15 ans ou plus vivant dans un ménage dit « ordinaire », c'est-à-dire celles qui ne vivent pas en communauté (foyers, cités universitaires, hôpitaux, maisons de retraite, prisons). Depuis 2003,

l'enquête Emploi est réalisée en continu tout au long de l'année pour la métropole.

L'enquête Emploi est la seule source statistique permettant de mesurer les concepts d'activité (chômage, emploi et inactivité) tels qu'ils sont définis par le Bureau international du travail (BIT).

4. Les couples considérés ici sont les couples de deux individus âgés de 30 à 54 ans, dont seulement un des deux travaille.

---

## Définitions

**Couple** : dans cette étude, entité formée d'un homme et d'une femme se déclarant conjoints dans l'enquête Emploi et vivant dans un même logement.

**Activité et chômage au sens du bureau international du travail (BIT)** : un actif est une personne en âge de travailler qui est en emploi ou au chômage (*i.e.* qui n'a pas travaillé au cours de la semaine de référence mais qui est disponible pour travailler dans les deux semaines et qui a entrepris des démarches effectives de recherche d'emploi ou bien qui a trouvé un emploi qui commence dans moins de trois mois).

« **Halo** » du chômage (BIT) : personnes qui souhaitent travailler mais sont classées comme inactives au sens du BIT, soit parce qu'elles ne sont pas disponibles rapidement pour travailler (dans les deux semaines), soit parce qu'elles ne recherchent pas activement un emploi.

**Sous-emploi (BIT)** : situation d'une personne ayant un emploi à temps partiel, mais qui souhaite travailler plus d'heures sur une semaine donnée et qui est disponible pour le faire, qu'elle recherche un emploi ou non. Est également incluse dans le sous-emploi la personne ayant involontairement travaillé moins que d'habitude (chômage technique, etc.).

---

---

## Pour en savoir plus

### Formation des couples et constitution des familles

Buisson G. et Daguet F., « Qui vit seul dans son logement ? Qui vit en couple ? », *Insee Première* n° 1392, février 2012.

Daguet F. et Niel X., « Vivre en couple », *Insee Première* n° 1281, février 2010.

Meron M. et Widmer I., « Les femmes au chômage retardent l'arrivée du premier enfant », *Population* n° 57, Ined, 2002, p. 327-357.

Prioux F., « L'âge à la première union en France : une évolution en deux temps », *Population* n° 58 (4-5), Ined, 2003, p. 623-644.

Prioux F., Mazuy M. et Barbieri M., « L'évolution démographique récente en France : les adultes vivent moins souvent en couple », *Population* n° 65, Ined, 2010, p. 421-474.

### Activité féminine et temps de travail dans les couples

Fermanian J-D. et Lagarde S., « Les horaires de travail dans le couple », *Économie et Statistique* n° 321-322, Insee, janvier 1999.

Galtier B., « Les caractéristiques familiales des salariés à temps partiel dans le secteur privé », *Insee Première* n° 626, janvier 1999.

Minni C. et Moschion J., « Activité féminine et composition familiale depuis 1975 », *Dares Analyses* n° 027, mai 2010.

### Homogamie socioprofessionnelle

Deville J.-C., « De l'enfance à la constitution d'une famille », *Insee Références Données sociales*, édition 1981.

Vanderschelden M., « Position sociale et choix du conjoint : des différences marquées entre hommes et femmes », *Insee Références Données sociales - La société française*, édition 2006.

Vanderschelden M., « Homogamie socioprofessionnelle et ressemblance en termes de niveau d'études : constat et évolution au fil des cohortes d'unions », *Économie et Statistique*, Insee, n° 398-399, mars 2007.

### Lien entre chômage individuel et chômage des ménages

Brunet F., Goux D., Thiesset C., « Le chômage au sein des ménages », *Insee Première* n° 775, mai 2001.

Ravel C., « Une exploration du lien entre chômage individuel et chômage des ménages », *Les Travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale*, la Documentation française, 2006, p. 117-133.

Ravel C., « La polarisation de l'emploi au sein des ménages de 1975 à 2002 », *Économie et Statistique* n° 402, Insee, novembre 2007.

---